



MAIRIE
DE
BEAURECUEIL
Tél. 04 42 66 92 90
Fax 04 42 66 83 75
secretariat@mairie-beaurecueil.fr

Beaurecueil, le 9 décembre 2020

Mesdames Claudine BESSON, COULOMB Sarah, DE CENIVAL Audrey, GRUAU Nadège, LAHMERI Frédérique, LONG Danielle, MARCO-BENOIT Patricia, MARGAIL Mylène, ROCCHIA Eglantine.

Messieurs BERGES René, DEMBSKI Armand, DESVIGNES Jean-Christophe, DESVIGNES Vincent, FRENOT Erwan, VILLERET Vincent.

Objet : Convocation Conseil Municipal du 16.12.2020

Mesdames les Adjointes au Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai le plaisir de vous convier à assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui aura lieu le

Mercredi 16 décembre 2020 à 18h 30

Salle polyvalente de la Ferme à Beaurecueil

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel et vérification du quorum
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Communication des décisions antérieures prises par le Maire (annexe 1)
4. Approbation du procès-verbal valant compte-rendu de la séance précédente (annexe 2)
5. Projets de délibérations
 - 2020-037 : Règlement intérieur du Conseil Municipal (annexe 3)
 - 2020-038 : Organigramme des services municipaux (annexe 4)
 - 2020-039 : Règlement intérieur des services municipaux (annexe 5)
 - 2020-040 : Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2021
 - 2020-041 : Convention de financement de travaux avec le SMED 13 – reliquat 2017 (annexe 6)
 - 2020-042 : Décision Modificative n° 1 : Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et Communales
 - 2020-043 : Contribution au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2020
 - 2020-044 : Avenants n°3 à la convention de gestion avec AMP au titre des compétences « services extérieurs défense contre les incendies » et « eaux pluviales » (annexes 7 et 7bis)
 - 2020-045 : Soumission au régime forestier : Modification de l'assiette foncière de la forêt communale
 - 2020-046 : Désignation d'un représentant de la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées.

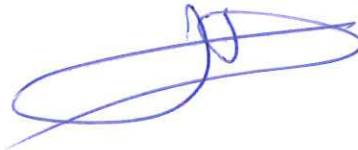
6. Questions diverses

7. Informations du Maire au Conseil Municipal

Je vous rappelle que le Conseil Municipal ne délibère valablement que si la majorité de ses membres en exercice est présente. Dans l'éventualité d'une absence, je vous remercie de bien vouloir donner pouvoir au collègue de votre choix.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire,
Vincent DESVIGNES

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name of the Mayor.